

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT GARONNAISES**

Séance du 16 Décembre 2019 à la Communauté de Communes à Marignac

L'an deux mille dix-neuf et le 16 Décembre à 18h, le Conseil de Communauté s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain CASTEL,

Personnes présentes : 54

ABADIA Jean-François / ARINO Monique / AZAM Audrey / BARRAU Bertrand / BERRE Dominique / BEUVELOT Pascal / BONNET Philippe / CASTEL Alain / CASTELL José / CASTEX Marie-Thérèse / CAU Marcel / CAU Michèle / CHEZE Jean-Bertrand / CLASTOT Jean-Claude / COLLA Serge / COMET Jean-Pierre / COMET Sylvain / DASPET Laurette / DEJUAN Francis / DORE Jean-Pierre / FABARON Daniel / FILLASTRE André / GARCIA Clément / BRUNA Laurent / GONZALES Jean-Pierre / GROS Joël / HORMIERE Charles / LADEVEZE Michel / LADRIX Jean-Paul / LAGACHERIE Lucienne / CROUZET Marie / LAPEBIE Brigitte / LARQUE Alain / LARQUE Serge / LASALA Jean-Pierre / LORENZI Jean-Jacques / LUPIAC Claude / PELEGRY Jean / MORA Bernard / OUSTALET Jean-Pierre / PALLAS André / PLANAS Yves / PUENTE Alain / REBONATO Jean-Pierre / REDONNET Jean-Louis / REDONNET Jean-Luc / SAINT-MARTIN Joseph / SALVATICO Jean-Paul / SARRAUTE Daniel / SAULNERON Patrick / SICART Jean / PEYRÉ Jean / STRADERE Michelle / TALAZAC François

Personnes absentes ou excusées : 43

ADER Francis / ADOUE Fabienne / AYRAL Annie / BORDES Jean-Claude / CASTEX Claude / CHAPOT Denis / COUDIN Léon / DARDE Jean-Paul / DENARD Jean-Paul / DUMAIL Bernard / ECHEVARNE Anne-Marie / ELIE Patrick / EMPORTES Christian / ENCAUSSE Patrick / ESCAZAUX Hélène / FERRE Louis / FORMENT-VINGADASSALOM Christine / GILLES Patrick / GOUZY José / GUAUS Bernard / HAHNSCHUTZ André / JAMME Henri / JAUSSELY Pierre / JOURDANA Didier / PRINCE Bernard / MARY Serge / MELAZZINI André / MILESI Pascal / MINEC Hervé / MORETTO Joseph / PANATIER-CASES Danielle / PORTES Gilbert / PRAT Philippe / PUIGDELLOSAS Claude / REBUFFO Jean-Pierre / RICHARD Etienne / RIVAL Patrice / SAINT-MARTIN Yvon / SANGAY André / SAPORTE Gérard / THOMAS Christophe / UCHAN Marie-Claire / VERDIER Jean

Procurations : 4

ECHEVARNE Anne-Marie a donné procuration à Serge LARQUE
MINEC Hervé a donné procuration à PLANAS Yves
PRAT Philippe a donné procuration à FILLASTRE André
PUIGDELLOSAS Claude a donné procuration à SALVATICO Jean-Paul

Vote : Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

Objet : Soutien à la demande de reconnaissance du projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Comminges Pyrénées

Vu la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et particulièrement son article 39 relatif aux projets alimentaires territoriaux.

Vu la délibération n°2018-03-05 relative à l'approbation du Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du Comminges adoptée par le Comité Syndical du Pays Comminges Pyrénées en date du 05 juillet 2018.

Considérant que les projets alimentaires territoriaux mentionnés sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique. A l'initiative de l'Etat et de ses établissements publics, des collectivités territoriales, des associations, des groupements d'intérêt économique et environnemental, des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire, ils répondent aux objectifs définis dans le plan régional de l'agriculture durable et sont formalisés sous la forme d'un contrat entre les partenaires engagés. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet. Ils peuvent mobiliser des fonds publics et privés. Ils peuvent également générer leurs propres ressources.

Considérant la dynamique de concertation engagée par la Région Occitanie en vue de la construction d'une politique régionale de l'alimentation, grande cause régionale 2018, qui entend faire émerger les enjeux du futur plan alimentation.

Considérant le soutien de la Haute Garonne en faveur de la restauration collective durable et du développement des circuits courts de proximité en particulier l'agriculture biologique.

Considérant l'engagement de la communauté de communes dans le portage ou le suivi des actions relatives au PAT Comminges Pyrénées,

Monsieur le Président rappelle que l'engagement du Projet Alimentaire Territorial est le fruit d'une volonté commune de structuration des filières agro-alimentaires et de valorisation des ressources alimentaires locales à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées. Par délibération en date du 05 juillet 28 le Pays Comminges Pyrénées s'est engagé dans l'élaboration du futur Projet Alimentaire Territorial (PAT) Comminges Pyrénées. Cet engagement fait suite à un travail de préfiguration mené par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises depuis novembre 2017 et associe largement les acteurs du territoire. Un comité de pilotage relatif au projet se déroule chaque année pour échanger sur l'avancée des actions et orientations.

Le PAT Comminges Pyrénées s'axe sur le développement de 4 axes prioritaires :

- Une production et une consommation respectueuses de l'environnement, incluant un volet restauration collective, avec de premières actions identifiées.
- Un travail d'identification des besoins en outils de transformation. Cet axe sera travaillé notamment au regard des avancées des travaux.
- Le développement de la filière viande autour des deux abattoirs du territoire, pour lequel une étude action est en cours.
- Mieux communiquer et promouvoir les produits locaux du territoire avec un groupe de travail dédié à ces questions

Ces 4 axes sont déclinés dans de premières actions concrètes qui pourront être enrichies au fur et à mesure de l'avancée ou de l'émergence de projets.



	Action	Porteurs de l'action	Objectif résumé
<p>Axe 1 : encourager une production et une consommation durables</p>	AAP Terra Rural	Pays Comminges Pyrénées	Assurer une animation foncière renforcée pour faciliter l'installation durable de maraichers sur le territoire.
	Projet de couveuse maraichère	Future association Couverteuse Maraichère du Comminges (COMAC)	Mettre en place une animation d'un espace test pour favoriser l'installation de maraichers sur le territoire.
	Accompagnement de cuisines centrales dans l'introduction de davantage de produits locaux	CdC Cœur et Coteaux du Comminges	Expérimenter dans des établissements volontaires et ensuite généraliser des bonnes pratiques permettant d'intégrer davantage de produits locaux
	Etude Cuisine centrale	CdC Cagire Garonne Salat	Etude de faisabilité sur la mise en place d'une cuisine centrale sur la communauté de communes.
	Cuisine centrale Bois Perché	Ligue de l'Enseignement	Investissement sur le restaurant et développement de la cuisine centrale en circuits courts bios
	Structuration des producteurs autour d'un nouveau service logistique	Producteurs volontaires, société Elan, société PROMUS	Expérimenter une nouvelle organisation permettant de mutualiser un service de logistique pour favoriser les débouchés des produits locaux
	Projet CD31 – débroussaillage de friche	CD31	Acquisition et mise à disposition de machines pour la réouverture de prairies (zone de montagne)
	PROMUS BOX	Société Promus	Apporter une solution logistique pour rapprocher agriculteurs et consommateurs
	Agriculture de conservation des sols	CdC Cœur et Coteaux du Comminges	Sensibiliser et réfléchir à un dispositif d'accompagnement financier des agriculteurs souhaitant faire évoluer leurs pratiques agricoles vers de la conservation des sols
	<p>Axe 2 : répondre aux besoins en outils de transformation</p>	Unité de découpe	CdC Pyrénées Haut Garonnaises
Etude de faisabilité légumerie		CdC Cagire Garonne Salat	Volet sur les besoins éventuels en légumerie intégré à l'étude de faisabilité sur la cuisine centrale
Projet Laine de Pyrène		Association Laine de Pyrène	Réimplanter dans le Comminges une filière Laine
Etude en cours		CdC Cœur et Coteaux du Comminges	Volet audit et préconisations pour le fonctionnement des 2 abattoirs + diagnostic de la filière et perspectives sur les marchés de la demande (notamment vente directe et restauration collective).
<p>Axe 3 : étude sur les perspectives des abattoirs et les liens sur l'amont et l'aval de la filière</p>	Suite de l'étude : réorganisation des abattoirs (investir/réformer)	CdC Cœur et Coteaux du Comminges et partenaires associé	En fonction des conclusions de l'étude, mise en œuvre d'un plan d'actions « viande »
	Définition d'une charte d'engagement et d'une signature collective	Agriculteurs volontaires du Comminges - ADEPFO	Aboutir à une proposition de charte d'engagement commune aux producteurs / artisans du Comminges, et à des premières pistes opérationnelles.
<p>Axe 4 : mieux communiquer / distribuer les produits locaux</p>	Mise en œuvre d'outils collectifs de communication	Agriculteurs volontaires du Comminges - collectivités	Sur la base des propositions du groupe ADEPFO, mettre en place une organisation collective permettant d'animer une démarche de communication commune

Monsieur le Président ajoute que ce PAT Comminges Pyrénées doit faire l'objet d'une demande de reconnaissance auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, d'ici la fin de l'année 2019.

La procédure de reconnaissance a vocation d'une part, à identifier et à valoriser les projets existants et d'autre part, à favoriser l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux en permettant aux territoires de bénéficier d'outils pratiques (guides, appui technique).

Elle suppose la constitution d'un dossier de présentation, accompagné d'un contrat d'engagement des partenaires du Pays Comminges Pyrénées dans la démarche PAT.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

De confirmer l'engagement de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises dans le projet de PAT Comminges Pyrénées, au travers d'un contrat d'engagement passé avec le Pays Comminges Pyrénées.

Article 2

De soutenir la demande de reconnaissance du PAT Comminges Pyrénées portée par le Pays Comminges Pyrénées.

Article 3

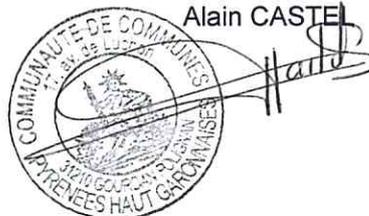
D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document utile à cette demande de reconnaissance.

Article 4

De charger Monsieur Le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président,
Alain CASTEL



Acte rendu exécutoire après le dépôt
En sous-préfecture de Saint-Gaudens du
Et publication ou notification du